

CR réunions CoPil - Septembre 2023

Réunion du mardi 5 septembre 2023.

Présent.e.s: O Duron, AL Bañuls, Y Sterkers, I Morlais, C Paupy, E Chapuis, N Bravo, E Leroy, D Missé, A Rivero, S Hurtrez-Boussès, A Ravat, F Simard [excusée : K McCoy]

Un seul point à l'ordre du jour : le classement de la demande annuelle de moyens adressée à nos tutelles. Chaque DS a partagé l'ensemble de ses demandes (fiches) et fait remonter son propre classement pour tous les items.

Le DU propose un interclassement qui est discuté item par item. Quelques changements sont procédés dans les priorités proposées en fonction des arguments avancés par les responsables de DS qui sont débattus par tous.

L'item « Postes IT pérennes », avec 9 profils de postes remontés et non priorisés a priori par le DU donne lieu à de nombreuses discussions. Le classement est finalement obtenu par un vote auquel chaque DS, chaque DUA et le DU participent.

Le tableau de priorisation global ainsi obtenu est transmis au CUCL pour avis.

Notes :

- Le CUCL se réunit le lundi 11 septembre, veille de la deadline DIALOG/CNRS. Il signale l'existence de désaccords et d'incompréhensions au sujet de ce classement. Il ne prend pas position mais préconise un affichage clair des critères utilisés pour la priorisation, et plus d'anticipation dans la construction de la demande globale.
- Le DU décide de modifier l'interclassement obtenu par vote du Copil pour placer le poste ouvert en mobilité interne IRD et non pourvu en 2023 en priorité 1 de la demande adressée à l'IRD pour 2024.
- Le fichier DIALOG (CNRS) est soumis le 12/9 (deadline CNRS) et le fichier DAM (IRD) est soumis le 19/9 (deadline IRD). Notre demande de moyens globale sera présentée et défendue par le DU devant les tutelles lors du DOR (Dialogue Objectifs Ressources) prévu le 16/11/2023.

Réunion du mardi 19 septembre 2023.

Présent.e.s: K McCoy (visio), O Duron, I Morlais, C Paupy, E Chapuis, D Missé, A Rivero, S Hurtrez-Boussès, F Simard [excusé.e.s : AL Bañuls, Y Sterkers, N Bravo, E Leroy]

Exceptionnellement, le Copil au complet était invité à participer, la réunion ayant essentiellement pour but de faire le point sur la décision prise par le DU de changer dans l'urgence et sans concertation un classement voté par le Copil, et de ses conséquences en termes de gouvernance de l'Unité.

Les échanges ont été nourris.

En accord avec les recommandations du CUCL, des actions doivent être entreprises pour mieux cadrer et anticiper la construction de notre demande annuelle de moyens, en particulier sur les aspects de prospective RH et équipements. Des critères objectifs doivent être définis pour rendre le processus de priorisation plus transparent et éviter de travailler dans l'urgence.

Plus généralement, le Copil veillera à toujours œuvrer dans l'intérêt du collectif et la direction devra rester vigilante et mobilisée pour assurer la transparence dans la prise de décisions.

Notes :

- A l'issue de la réunion, Ana Rivero informe par mail le Copil de son intention de démissionner de ses fonctions de DUA.

⇒ Prochaine réunion le mardi 3 octobre à 14h, salle 151 à l'IRD/DRO